



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : / /

Dossier complet le : / /

N° d'enregistrement :

1 Intitulé du projet

Autorisation d'Exploitation (AEX) - "AEX saint hélène 2" Commune de Roura - SASU Bon Espoir

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

SASU Bon Espoir

Raison sociale

SASU Bon Espoir

N° SIRET

8 9 9 0 6 8 9 2 8 0 0 0 1 4

Type de société (SA, SCI...)

SASU

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

Tschofen

Prénom(s)

Robin

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de catégorie et sous-catégorie | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.) |
|-----------------------------------|--|
| 10) | Canalisation et régularisation des cours d'eau |
| 28a) | Exploitation et travaux miniers à ciel ouvert |
| 47b) | Autres déboisements en vue de la reconversion des sols, portant sur une superficie |

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en l'exploitation d'un gisement aurifère alluvionnaire situé sur le lit majeur de la crique saint hélène.

L'exploitation de ce gisement se fera à l'aide de trois pelles excavatrices de 25 t, d'une unité de traitement gravimétrique (trémie de chargement + crible fixe + sluice) et de motopompes.

L'exploitation d'un tel gisement aurifère nécessite la déforestation de l'ensemble de la surface exploitable (17,2 ha), la mise en andains de bois pour la réhabilitation, le décapage du mort-terrain (stérile), le stockage du mort-terrain pour la constitution des digues et retenues d'eau, l'excavation du gravier (+ matrice argilo-sableuse) et son débouage à la lance à eau sur un sluice équipé de moquettes 3M et métal déployé. Le gravier lavé sera rejeté dans le bassin de décantation situé à l'arrière du sluice qui avancera au fur et à mesure de l'exploitation (système de baranques). Tous les 500m d'avancée le long du flat, les baranques antérieurs (qui ne servent plus au système de décantation en circuit fermé) seront réhabilités (redisposition des couches dans l'ordre initial), (disposition de la terre végétale et des andains pour revitaliser le mort-terrain) et végétalisés (bouturage et ensemencement d'espèces locales robustes pionnières sur 100% de la surface travaillée) au fur et à mesure afin de limiter, prévenir et compenser au plus vite et au maximum les dégâts occasionnés par l'exploitation.

4.2 Objectifs du projet

L'exploitation du gisement aurifère secondaire Saint Hélène 2 a pour objectif d'extraire l'or contenu dans les alluvions pour le vendre à un comptoir d'or agréé. L'exploitation du gisement a pour objectif d'être rentable et de permettre à la SASU Bon Espoir de s'inscrire dans une dynamique d'acquisition de titres miniers et de pérennisation à court-moyen terme dans la région de Bélizon. La SASU Bon Espoir est déjà implanté dans le secteur avec les AEXs Tortue 16-2022 et Crique Flo 04-2020

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

L'exploitation de cette AEX se fera en utilisant la base vie du camp du pk 35 de la piste de Bélizon. Le matériel qui sera utilisé pour l'exploitation (matériel de la SAS Bélizon) est déjà présent dans la région sur la crique Orapu, il n'y aura donc pas de transport à prévoir.

La SASU Bon Espoir dispose via la SAS Bélizon de tout le matériel nécessaire à l'exploitation de l'AEX : pelles mécaniques, grille, ...

Il n'y a pas de pistes à créer pour accéder au permis, elle sont existantes et correspondent à des chemins pour l'exploitation forestière.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

L'exploitation s'effectuera en deux phases de travaux contenant 44 chantiers d'exploitations au total. Le nombre de bandes creusées parallèlement à l'allongement du flat est de 6 bandes en moyenne. 3 pelles de 25 t seront utilisées sur le projet (exploitation de 11,7 ha sur 9 mois).

La phase d'exploitation utilisera un stock d'eau d'environ 3000m³.

La crique Saint Hélène sera déviée sur 1,1 km au total.

L'exploitation du minerai passe par les étapes décrites ci-après : le recouvrement argileux stérile est décapé à la pelle excavatrice sur chenilles et stocké à proximité. L'extraction du gravier se fait au moyen de la pelle excavatrice sous forme de bandes (environ 10 à 15m de largeur) parallèles à l'allongement du flat. Le minerai est foisonné près du sluice ou une pelle mécanique fixe et charge le gravier sur la trémie de chargement. Le minerai est ensuite lavé par les lances à eau puis la pulpe formée est criblée et récupérée sur le sluice. Le rejet de sluice (argiles) se déposent ensuite dans les bassins de décantation en circuit d'eau fermé.

L'or récupéré sur le sluice est ensuite pré-concentré au carbet laboratoire et ensuite acheminé à Cayenne pour être vendu à un comptoir d'or agréé.

Le procédé utilisé fait intervenir au moins deux pelles excavatrices montées sur chenilles, un sluice à crible et deux motopompes.

L'équipe de travail sera composée d'une dizaine de personnes.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

cf. Note de la DEAL en date du mois d'avril 2015 sur les AEX :

l'AEX vaut autorisation, conformément aux dispositions prévues par le livre II du code de l'environnement, au titre des rubriques 1.2.1.0 - 3.1.2.0 - 3.1.4.0 - 3.2.3.0 et déclaration au titre de la rubrique 3.2.4.0.

Le titre minier se trouve en zone 3 du SDOM.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques du projet | Valeurs |
|---|---------|
| L'AEX "Saint Hélène 2" est une AEX carré de 1 000m de coté 11,7 ha seront exploités Dérivation de la crique sur 1,1 km Périmètre d'exploitation de 24,4 ha | |

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

| Le projet se situe-t-il : | Oui | Non | Lequel/Laquelle ? |
|--|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| En zone de montagne ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Sur le territoire d'une commune littorale ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | commune de Roura |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| Le projet se situe-t-il : | Oui | Non | Lequel/Laquelle ? |
|--|--------------------------|-------------------------------------|-------------------|
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| Dans un site ou sur des sols pollués ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans une zone de répartition des eaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Dans un site inscrit ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| Le projet se situe-t-il dans ou à proximité : | Oui | Non | Lequel et à quelle distance ? |
|---|--------------------------|-------------------------------------|-------------------------------|
| D'un site Natura 2000 ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| D'un site classé ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

| Incidences potentielles | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel |
|-------------------------|--|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| Ressources | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Prélèvement d'eau pour la consommation domestique de la base-vie (eau potable, douches, blanchisserie, etc.) plusieurs centaines de litres par mois. - Prélèvement d'environ 3000m ³ dans le lit mineur de chaque crique pour constituer un stock initial permettant d'engager et de poursuivre les travaux en circuit fermé pendant toutes les phases de développement du projet. |
| | Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Lors du traitement du minerai, la couche de gravier (nappe phréatique du lit mineur) sera mobilisée pour traitement sur sluice. Il y aura donc modification des flux de masse d'eau souterraine. La réhabilitation à l'avancée avec la restitution de la succession des horizons permet de contraindre spatialement et temporellement ces modifications aux seules zones travaillées. |
| | Est-il excédentaire en matériaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il déficitaire en matériaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |

| Incidences potentielles | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel |
|-------------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Ressources | Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |
| Milieu naturel | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Déboisement sur la zone exploitable de 11,7 ha. Faune déplacé progressivement lors de l'avancée du déboisement. Coupe écologique de petite taille entre la forêt de relief et la zone basse exploitée |
| | Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Déboisement de 11,7 ha de forêt. |
| Risques | Est-il concerné par des risques technologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des risques naturels ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des risques sanitaires ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Risque sanitaire par pollution aux hydrocarbures et en cas de pollution bactérienne des eaux par la base vie. Les mesures réductrices seront décrites dans la notice d'impact. |
| | Est-il concerné par des risques sanitaires ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | |

| Incidences potentielles | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel |
|-------------------------------------|--|---------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Nuisances | Engendre-t-il des déplacements/des trafics ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Il y aura circulation des engins lourds lors des différentes phases d'exploitation (de la phase de travaux de préparation de l'exploitation à la réhabilitation). Ils se limiteront aux limites de l'AEX pendant la phase de travaux. La logistique (carburant et nécessaire de vie/travail) engendra des trafics routiers (une à deux fois par semaine) et fluviaux. |
| | Est-il source de bruit ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Le bruit sera généré par les pelles excavatrices et les motopompes. Les travaux s'effectueront la journée entre 7h et 16h. Le transport logistique générera des nuisances sonores ponctuelles. |
| | Est-il concerné par des nuisances sonores ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des odeurs ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des nuisances olfactives ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des vibrations ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Les engins lourds d'exploitation engendreront des vibrations sur un rayon de 10 mètres environ lors de leur circulation sur le chantier d'exploitation. |
| | Est-il concerné par des vibrations ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des émissions lumineuses ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Seulement sur le camp (travaux de jour) |
| | Est-il concerné par des émissions lumineuses ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Émissions | Engendre-t-il des rejets dans l'air ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Engendre-t-il des rejets liquides ? | | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Eaux de lavage ayant été décantés au préalable pour respecter la norme de 35 mg/l de rejet. |
| Si oui, dans quel milieu ? | | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Crique lors du comblement des bassins lors de la réhabilitation. |

| Incidences potentielles | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel |
|------------------------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| Émissions | Engendre-t-il des effluents ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Lors du traitement du minerai, l'eau se charge en Matières En Suspension (MES). Directement près traitement du minerai, cette pulpe est rejetée dans un bassin de décantation pour abaissement de la charge en MES puis réutilisation de l'eau en circuit fermé. Les effluents seront contenus par des digues pour éviter tous rejets dans l'environnement et réutilisation de l'eau décantée dans le circuit de traitement gravimétrique du minerai |
| | Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Il y aura production de déchets verts inertes lors de la déforestation et d'ordures ménagères (ramenées chaque semaine pour être jetées en déchetterie). Il y aura quelques déchets de type plastiques et les huiles seront rapatriées pour traitement adapté. |
| Patrimoine/Cadre de vie/Population | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | zone isolée, dont le paysage sera impacté lors de la phase de travaux et de repousse. Un protocole de revégétalisation sera respecté. Prévention des services archéologiques en cas de découverte fortuite. |
| | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Le projet correspond à l'AEX existante 03-2022 "saint hélène 2" de la SASU CFM. Suite au décès du propriétaire, la SASU CFM a été dissoute et l'AEX obtenue est retombée dans le domaine public avant d'avoir été exploitée. En parallèle, la SAS Bélizon effectue une demande sur l'ancienne AEX "Saint Hélène 1" de la SASU CFM sur le même principe (AEX en aval sur la crique Sainte Hélène). L'exploitation de l'AEX St Hélène 2 ne commencera que lorsque l'exploitation et la réhabilitation de l'AEX Saint Hélène 1 sera terminée.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Qualité de l'eau : Les travaux seront impérativement réalisés en circuit fermé (gestion de l'eau). L'ouverture d'un chantier sera obligatoirement conditionné par la mise en place d'une chaîne d'au moins trois bassins de décantation aux dimensions adaptées.

Autosurveillance quotidienne, pas de pompage en saison d'étiage.

Canal crée suivant un cahier des charges limitant la turbidité lors de la mise en eau et lors de pluies.

Hydrocarbures : bacs de rétention, fûts et citernes sous abris, évacuation des hydrocarbures usagés aux sociétés agréées.

Faune : pas de chasse

Flore : Tous les bassins de décantation inopérants dans le processus de décantation seront comblés et nivelés, le régalaie des surfaces et la revégétalisation seront faits au fur et à mesure de l'avancée des travaux en période sèche. Replantation sur 100% de la surface sur couche de terre végétale et après andainage.

Les déchets domestiques et industriels (huiles, plastiques, pièces mécaniques souillées, etc.) seront évacués du site vers une décharge ou un centre agréé en fonction de leur nature.

Tous les points seront détaillés dans la notice d'impact de la demande d'AEX.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le site ne se situe pas dans une zone SDOM à contrainte et se situe loin de zone habités (33 km à vol d'oiseau de Cacao). Le site ne se situe pas sur une ZNIEFF. La notice d'impact de la demande d'AEX détaillera toutes les mesures pour éviter et réduire les impacts. Le projet correspond a une AEX obtenue qui n'a pas fait l'objet d'étude d'impact suite à l'examen au cas par cas mais qui n'a pu être exploitée suite à la dissolution de la société du fait du décès du propriétaire. L'exploitation ne commencera que lorsque l'AEX Sainte Hélène 1 de la SAS Bélizon sera réhabilitée pour ne pas avoir de cumul des impacts

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

| Objet | | |
|-------|---|--------------------------|
| 1 | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié. | <input type="checkbox"/> |
| 2 | Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas. | <input type="checkbox"/> |
| 3 | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe). | <input type="checkbox"/> |
| 4 | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain. | <input type="checkbox"/> |
| 5 | Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé | <input type="checkbox"/> |
| 6 | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau | <input type="checkbox"/> |
| 7 | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. | <input type="checkbox"/> |

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

| Objet | | |
|-------|--|--------------------------|
| 1 | | <input type="checkbox"/> |
| 2 | | <input type="checkbox"/> |
| 3 | | <input type="checkbox"/> |
| 4 | | <input type="checkbox"/> |
| 5 | | <input type="checkbox"/> |

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus


Nom

Prénom

Qualité du signataire

À

Fait le /



Signature du (des) demandeur(s)